

26 juin 2014

La CAP des inspecteurs des affaires maritimes était présidée par Madame Brigitte Thorin, adjointe au responsable de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaire.

Le quorum est atteint. Patrice Beaulieu est désigné comme secrétaire de séance.

Brigitte Thorin présente Fabienne Trombert, nouvelle cheffe de bureau en charge du personnel maritime.

Déclaration liminaire de la CFDT-UNSA

Madame la présidente

Les élu(e)s CFDT de la CAP souhaitent attirer une nouvelle fois l'attention de l'Administration sur la situation discriminante qui est faite aux IAM dans le cadre de la réforme des corps de l'État.

La CFDT a toujours voulu associer les IAM au processus de fusion des corps.

Lors des CAP d'octobre 2012, puis celles de 2013 et 2014, nous n'avons cessé de revendiquer l'intégration aux corps des ITPE et des attachés, demande au demeurant conforme aux termes de la circulaire de la DGAFP N° 00228 du 04/08/2009.

Cela fait donc bientôt 5 ans que le processus est engagé ...sans grand résultat il faut bien l'admettre !

A la dernière réunion du 27 mai, il nous a semblé que c'était la DGAFP qui faisait obstacle à l'intégration immédiate des IAM. Là franchement, on ne comprend plus d'autant qu'il n'y a pas d'opposition de principe en interne au MEDDE ! En effet l'ensemble des organisations syndicales du MEDDE porte cette intégration comme un élément préalable à une fusion des corps, nécessairement plus complexe. C'est pourquoi nous vous demandons de faire connaître notre position à la DGAFP lors de vos prochaines rencontres.

Comme nous l'avons signifié à la réunion du 27 mai 2014, la pyramide des âges du corps des IAM nous oblige à penser au déroulement de carrière car le corps est jeune.

Aujourd'hui sans grandes perspectives de carrières, les IAM, en particulier les techniques seront tentés d'aborder de nouveaux horizons professionnels. Il en va de l'intérêt de l'État de conserver et de développer ces compétences nécessaires à la sécurité maritime de notre pays .

Nous sommes évidemment favorables avec les autres OS à l'amélioration de la qualité de la formation initiale et continue, des parcours professionnels

Nous vous confirmons notre requête du 27 mai :

La CFDT demande l'intégration IMMEDIATE telle que prévue au début des négociations.

Mouvements

1^{er} niveau : mutation au 1^{er} septembre 2014 (sauf mention contraire)

Nom.....	service d'origine.....	service d'accueil.....	observations.....	Poste n°
PAULMIER Walter.....	DDTM 56.....	DIRM Le Havre.....		150573
SIMONI Julien.....	DIRM Marseille.....	DIRM Marseille.....		150055

2^e niveau : mutation au 1^{er} septembre 2014 (sauf mention contraire)

Nom.....	service d'origine.....	service d'accueil.....	observations.....	Poste n°
COSTES Jean-Bernard.....	DIRM Marseille.....	DIRM Marseille.....		150053
ROUSSEAU Stephan.....	DIRM Marseille.....	DIRM Marseille.....		150056
HEYRAUD Serge.....	DIRM Marseille.....	DIRM Marseille.....		150138
FEKKAR Alexandre.....	DIRM Marseille.....	DIRM Marseille.....		150137
GUEHENNEC Pascale.....	DDTM 29.....	DDTM 29.....		153157
COURGEON Laurent.....	DDTM 33.....	DIRM Bordeaux.....		15433
HERVE Guillaume.....	DDTM 22.....	DDTM 35.....		154336
HOECHSTETTER Gilles....	DIRM Le Havre.....	ENSAM.....		154303
KERAUDRAN Stéphane....	DIRM Nantes.....	DDTM 56	au 1 ^{er} novembre 2014.....	153051
HULIN Sébastien.....	DDTM 85.....	DDTM 85.....		152710

Autre : Postes sur lesquels des IAM ont candidaté

Nom.....	service d'origine.....	service d'accueil.....	observations.....	Poste n°
LE PAPE Zaïg.....	DIRM NANTES.....	DDTM 85.....		153197
RICOU Fabrice.....	DDTM 85.....	DDTM 85.....		153437
QUIMBERT Mikaël.....	Nouvelle Calédonie.....	DPMA		
JEHANNO Pascal.....	DIRM Le Havre.....	DMSOI.....		153711
KHELIA Mikaël.....	DGITM.....	DIRM Le Havre.....		154556

Intégration dans le corps des IAM

M.Padellec demande son intégration dans le corps des IAM. La question est soumise au vote : Administration, CFDT-UNSA : pour, CGT : abstention.

Questions diverses

Postes d'adjoint

Tous les postes d'adjoint au CSN sont publiés en 2ème niveau, ceci pour répondre à la problématique du nombre de IPAM qui va aller en s'accroissant dans le corps des IAM.

La CFDT demande la possibilité de mettre un A dans les centres où il n'y a pas de A+. L'administration n'a pas de solution pour accepter une telle situation en raison de la PFR. Le niveau de la PFR doit être acté par un arrêté de nomination. Mettre un poste d'adjoint en A risquerait de créer la situation où un A serait adjoint devant un A+.

Postes de conseillers

La présidente rappelle que les postes éligibles au emploi fonctionnel de conseillers pour les attachés sont repérés par un astérisque dans l'application mobilité. Cette précision est à rappeler aux directeurs de lycée.

Intégration dans le corps des attachés et des ITPE

En réponse à la déclaration liminaire de la CFDT-UNSA, Mme THORIN confirme que l'administration va continuer à travailler sur les deux scénarios en parallèle :

- Intégration dans le corps des ITPE à 2 grades puis évolution vers un 3ème niveau de grade
- Intégration directe dans un nouveau corps d'ingénieurs doté d'un 3ème niveau de grade

LA CFDT/UNSA réaffirme que ce sont deux chantiers différents. Lors de la réunion du 27 mai, les organisations syndicales (CFDT, UNSA et CGT) se sont prononcées très clairement pour une intégration immédiate. Le syndicat FO ne s'est pas prononcé clairement mais marque son étonnement de voir réapparaître le chantier de la fusion au sein de la problématique de l'intégration des IAM.

L'administration profite de l'intégration des IAM pour remettre sur le tapis la fusion des corps et la réforme statutaire des ITPE.

La CFDT restera vigilante à ce que ce dossier d'intégration ne soit pas noyé dans la problématique de fusion des corps et de réforme statutaire qui sont des sujets qui méritent à eux seuls l'ouverture de travaux spécifiques.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-es CFDT-UNSA :

Catherine RATSIVALAKA.....CEREMA/DTecEMF.....02 98 05 76 45
catherine.ratsivalaka@cerema.fr

Marie-Françoise EUZEN.....LPM Le Guilvinec.....02 98 58 96 17
marie-françoise.euzen@developpement-durable.gouv.fr

Stéphane KERAUDRAN.....DIRM NAMO.....02 97 37 20 93
stephane.keraudran1@developpement-durable.gouv.fr

Patrice BEAULIEU.....DDTM 35
patrice.beaulieu-i@i-carre.net